



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 11

Date de convocation du conseil municipal : 5 janvier 2017

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Georges DELEVAL Sylvain COLLIAT, Pascal PLANTARD, Pascale GUIGONNAT, Emilie CLERC-ROGUET, Alexandre GROBEL, Marie-Dominique RYCKEBOER.

Absents excusés : Aurélie CATTEAU, Véronique HUARD.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour un délibération portant sur les dépenses d'investissement. Cet ajout est accordé à l'unanimité.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Emilie CLERC-ROGUET

2. CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En présence de Louise RYCKEBOER, Maire du CME, et de Romain et Mathilde COLLIAT

Les enfants font une présentation rapide des commissions et projets :

- Commission cadre de vie dont l'objectif est l'amélioration de la vie dans la commune.
Projet abouti : mise en place de poubelles dans différents lieux de la commune.
Projet en cours : sécurisation du cheminement piétonnier route de Paconinges.

- Commission événement et communication
Projet abouti : célébration de l'armistice novembre 2016 avec pour objectif un renouvellement de l'événement en 2017.
Événement à venir : exposition d'art temporaire en avril 2017 en partenariat avec le bibliothèque et le Sifor.

Différents questions sont posées à l'attention du conseil :

- Concernant la sécurisation de la route de Paconinges, un relevé topographique a-t-il été effectué ?

Monsieur le Maire répond par l'affirmative. Il explique aux enfants que ce genre de projet prend plus de temps que d'autres dossiers, comme celui des poubelles par exemple.

Actuellement, la commune est en train de sélectionner un maître d'œuvre. Celui-ci sera chargé de proposer un avant-projet et de chiffrer les travaux. A ce jour, deux bureaux d'étude ont été sélectionnés. Toutes les informations concernant ce dossier seront transmises au fur et à mesure au CME.



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017**

**Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017**

- Le CME est à la recherche d'artistes pour l'exposition, le conseil en connaît-il ?
Sur la commune, plusieurs artistes sont recensés : Madame BLETRY, Messieurs ALOISI, Gilles GUIGONNAT, SAPIN.
Le conseil se propose de communiquer dans leur entourage pour trouver d'autres contacts.
- Le CME pourra-t-il bénéficier de l'aide de la commune pour l'installation de l'exposition ?
Evidemment, la commune apportera un soutien logistique aux enfants pour cet événement.

Concernant les futurs projets que le CME souhaite mettre en place :

- Planter des pommiers pour réintégrer la pomme de Juvigny dans la commune. L'idée étant de réunir les habitants à l'occasion d'une dégustation de jus de pomme.
Il a été précisé que des greffons ont été récupérés à l'école de Lullier. Mais les greffes prennent du temps ainsi que la pousse d'un arbre. Il s'agit donc d'un projet à long terme.
- L'installation d'une table de ping-pong sur le stade.
- Le CME informe le conseil qu'il rencontrera prochainement le CME de Ville-la-Grand.

Monsieur le Maire souhaite féliciter l'ensemble des enfants du CME pour son travail et son investissement, notamment pour son implication lors de l'armistice de novembre 2016. En effet, la présence des enfants a été très appréciée par les anciens combattants. Il est rappelé que le CME ne disposant pas d'un budget propre, il est indispensable de maintenir un lien permanent entre les 2 conseils pour que le conseil municipal puisse mobiliser les moyens nécessaires.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2016

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Concernant la délibération DEL-2016-45 portant sur les subventions aux associations, une précision mérite d'être apportée sur le rejet de la subvention au ski club de Villard. En effet, cette demande de subvention a fait l'objet d'un débat portant sur la méthode et les critères d'attribution des subventions aux associations. Le conseil souhaite pour les prochaines attributions mettre en place une méthode qui définira les modalités d'attribution aux associations, notamment celle qui sont extérieures.

4. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

5. DÉLIBÉRATIONS

5.1 Passation d'actes authentiques en la forme administrative – Purge des Privilèges et Hypothèques

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est important d'anéantir les frais et les charges qui incombent aux propriétaires et qui risquent de bloquer les acquisitions foncières.

Il précise qu'il est difficile de demander au vendeur de faire procéder à une demande de mainlevée d'hypothèque car cette démarche nécessite un acte notarié.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article R. 2241-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le prix des acquisitions immobilières faites à l'amiable suivant les règles du droit civil pour le compte des communes et de leurs établissements publics peut être payé au vendeur, après publication de l'acte au fichier immobilier, sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits lorsqu'il n'excède pas 7 700 euros pour l'ensemble de l'immeuble acquis.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

CONSIDERANT la nécessité d'alléger les frais pour les vendeurs afin d'assurer à la commune l'aboutissement de ses acquisitions

Après avoir délibéré,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à payer le prix des acquisitions aux vendeurs, sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits, lorsqu'il n'excède pas 7 700 € pour l'ensemble de l'immeuble acquis.

5.2 Dépense d'investissement

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2017, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses inscrites au BP 2016, afin de régler les dépenses d'investissement de ce début d'année, selon le tableau suivant :

Chapitre		Crédits votés 2015	Anticipation de crédits (25%)
20	Immobilisations Incorporelles	90 000 €	22 500 €



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

	(Sauf 204)		
21	Immobilisations corporelles	493 560 €	123 390 €
23	Immobilisations en cours	565 330.33 €	141 332.58 €
TOTAL		1 148 890.33€	287 222.58 €

Le Maire entendu,
Après avoir délibéré
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

D' AUTORISER le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2017 sur la base du quart des crédits votés au titre de l'exercice 2016 selon le tableau présenté.

6. URBANISME

6.1. Permis de construire

PC 074 145 16 H 0006 déposé par CHAMAY et FESTAUD/SEVELINGE – construction de maisons jumelées rue des Pignolettes.

Il est précisé que ce dossier a fait l'objet d'une étude en commission. Il a été jugé que le projet présente une intégration paysagère très moyenne notamment à cause d'un enrochement disproportionné. Les pétitionnaires, l'architecte du projet, l'architecte conseil seront invités par la commission urbanisme prochainement pour revoir certains points.

6.2. Déclaration préalable

DP – 074 145 16 H 0025 déposée par Madame UZELAC- Division parcellaire en vue de construire

DP- 074 145 16 H 0026 déposée par Monsieur Julien SOARES – Extension de l'habitation principale



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

7. PRESENTATION DE L'ANALYSE FINANCIERE ELABOREE PAR STRATORIAL FINANCES

(Annexe 1)

Il s'agit d'une étude commandée par Annemasse-agglo. Bien que celle ci s'inscrive dans le projet de Territoire, il est à préciser que la loi incite les EPCI à étudier un pacte financier pour le l'ensemble de leur territoire.

La question est de savoir comment répondre au besoin des citoyens de manière la plus efficace possible.

8. CHARTE GRAPHIQUE

(Présentation du document - annexe 2)

L'enjeu est de redéfinir une identité propre à la commune. Deux axes de communication sont proposés à travers des premiers logos et chartes graphiques. Les propositions nécessitent une réflexion des conseillers qui rendront leur avis au prochain conseil, sur la manière de poursuivre. Sur cette base, il sera demandé à l'agence Paprika soit d'affiner l'une des propositions retenues, soit de compléter son travail de recherche sur un des axes.

9. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- Dossier de la Savoie

Les sondages du sol ont été réalisés cette semaine.

Un diagnostic sur l'amiante a été commandé.

Le cahier des charges a été transmis fin décembre avec 15 jours de retard sur le planning initial. Il en résulte qu'un candidat a demandé un report du dépôt de l'offre initiale prévu le 3 mars prochain.

Il est précisé que les candidats ont jusqu'au 20 février pour poser leurs questions.

Le plan de circulation présenté par Madame BIOLLAY a été retravaillé pour être intégré aux annexes du règlement.

- Divers

- Transformateur électrique :

Le périmètre sur lequel sera installé le futur transformateur fait l'objet d'études environnementales. Il s'avère que plusieurs espèces ont été identifiées tel que des crapauds à ventre jaune, des chauves souris et des couleuvres d'esculape. Par conséquent, pour protéger ces espèces, des zones de compensation devront être proposées par RTE. Des parcelles seront donc achetées par l'entreprise à des particuliers et rétrocédées à la commune. Le cahier des charges imposera en contrepartie différentes obligations tel que la non-intervention de la commune sur ces zones.

Les deux Grandes zones de compensations identifiées se situent l'une à coté du transformateur et l'autre sous la ligne à haute tension. Une petite marre sera réalisée sur le premier site et le deuxième site fera l'objet d'une gestion différenciée (plantation d'arbuste, réaménagement prairie...).



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

Monsieur le Maire a attiré l'attention sur la zone de desserte, celle-ci devra être préservée.

Le conseil municipal donne un accord de principe pour que Monsieur le Maire puisse signer les conventions tripartites entre la commune, RTE et ASTER (Conservatoire Départemental d'Espaces Naturels).

10. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Annemasse – Agglo -Comité de pilotage PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Il est demandé aux communes d'identifier les chemins de randonnées sur leur territoire dans le but d'élaborer et/ou de mettre à jour le PDIPR. Un bureau d'étude a été mandaté par l'agglo pour faire l'inventaire des chemins de randonnée. A l'issue de ces travaux, les dépenses liées au réaménagement de ces chemins pourront faire l'objet de subvention par le département.

11. QUESTIONS DIVERSES

Repas des aînés :

Celui-ci est fixé le 8 avril 2017. La bibliothèque se joindra à l'organisation.

Il est envisagé de faire venir une troupe de théâtre pour la lecture des fables de Jean de La Fontaine.

Tableau numérique Interactif :

L'enseignant Monsieur GARBIT, va recevoir à l'école l'entreprise AROBAZE, qui élaborera un devis. L'entreprise AZIMUTEC sera relancée.

Dates des élections 2017

Élections Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

La secrétaire,

Emilie CLERC-ROGUET

- **Prochain conseil municipal : 13 février 2017 (date à confirmer)**

Fin du conseil municipal : 22h15



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017

Signatures

Denis MAIRE

Catherine FRAISEAU

Raphaël SPINELLI

Guilhem BEDOIAN

Georges DELEVAL

Sylvain COLLIAT

Pascale GUIGONNAT

Pascal PLANTARD

Alexandre GROBEL

Marie-Dominique RYCKEBOER



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Réf. : CR2017-01
Date : 12/01/2017
